

RÈGLEMENT DU 6ème TOURNOI RÉGIONAL DE L'US BRIEY TENNIS DE TABLE

Tournoi homologué : N° 1451/2019-R

Article 1 : L'US BRIEY TENNIS DE TABLE organise son tournoi annuel les **29 février et 01 mars 2020**.

Ce tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la FFFT des associations de la ligue du club organisateur et aux licenciés des fédérations étrangères affiliées à l'ITTF dans un pays contigu à la Région Grand-Est.

Le tournoi aura lieu à la salle des sport Hubert Jean Petit de la cité scolaire de BRIEY avenue Albert de Briey 54150 Briey, et se déroulera sur 16 tables.

Article 2 : Le tournoi se déroulera sans interruption, un bar casse-croûte sera à disposition. Le pointage sera effectué 30 min avant le début de chaque tableau.

Article 3 : Le tournoi comportera les tableaux suivants :

Journée du samedi 29/02

Tableau	Point	tarif	horaires	1 ^{er} lot	2ème lot	3 et 4 lot
A *	Moins de 600 pts et promo seniors et vétérans exclus	6€	09h00	Coupe+ lot	Médaille+ lot	Médaille+ lot
B	-11 ans -13 ans	4€	11h00	Coupe+ lot	Médaille+ lot	Médaille+ lot
C	-15 ans	4€	09h00	Coupe+ lot	Médaille+ lot	Médaille+ lot
D	Moins 800pts	6€	11h00	15€	10€	Lot
E	Moins 1000 pts	6€	12h00	20€	10€	lot
F	Moins de 1200 pts	6€	10h00	30€	20€	10€
G	Moins de 1500 pts	6€	13h00	40€	20€	10€
H	Double Moins de 2600 pts	8€ la paire	14h00	Coupe+ lot	Médaille+ lot	/

*Tableau A

Seules les rencontres entre licenciés traditionnels seront prises en compte pour l'échange de points classement, Ce tableau n'est pas ouvert aux catégories seniors et vétérans.

Journée du dimanche 01/03

Tableau	Point	tarif	horaires	1 ^{er} lot	2 ^{ème} lot	3 et 4 lot
I	Moins de 700 pts	6€	10h00	20€	10€	5€
J	Moins de 900 pts	6€	8h00	30€	15€	10€
K	Moins de 1100 pts	6€	10h00	40€	20€	15€
L	Moins de 1300 pts	6€	9h00	40€	20€	15€
M	Moins de 1600pts	6€	12h00	50€	20€	15€
N	TC	7€	13h00	100€	50€	25€
O	TC DAME	5€	11h00	2 entrées villa pompeï	1 entrée villa pompeï	1 entrée Thermopolis
P	DOUBLE	8€ la paire	14h00	60€	30€	/

Pour les licenciés FFTT, seront pris en compte les points licence du dernier classement officiel de Janvier 2020. Les joueurs licenciés dans des fédérations étrangères affiliées à l'ITTF pourront participer aux tableaux selon le classement français correspondant à leur classement dans leur fédération, selon l'équivalence de classement fournie par la FFTT.

Pour les doubles, les points des deux joueurs seront additionnés et le total devra être inférieur à celui mentionné pour les tableaux H et P. Les dames seront admises dans les différents tableaux en fonction de leurs points.

Les quatre paires les plus fortes seront qualifiées d'office pour les 1/4 de finale.

Les paires classées de 5 à 8 en fonction de l'addition de leurs points seront qualifiées d'office pour les 1/8 de finale. Le tableau est un tableau à élimination directe

La mise en tableau des autres équipes inscrites se fera par le biais de pré-tours ou de mises en poules qualificatives pour le tableau final. Dans le cas des poules, seule l'équipe classée 1 sera qualifiée.

Article 4 :

Chaque joueur (se) ne pourra s'inscrire au maximum dans 2 tableaux plus le double pour la journée du samedi.
Chaque joueur (se) ne pourra s'inscrire au maximum dans 2 tableaux plus le double pour la journée du dimanche.

Un joueur (se) ne peut pas s'inscrire dans 2 tableaux commençant au même horaire.

Cas particulier : Un joueur (se) ayant été éliminé dans tous ses tableaux aura la possibilité de s'inscrire dans le tableau TC, en fonction des places proposées par le Juge-Arbitre.

Tout joueur sera déclaré forfait s'il n'est pas dans l'aire de jeu 10 minutes après son appel.

Le Juge -arbitre pourra annuler ou modifier les règles d'un tableau si le nombre d'inscrits est égal ou inférieur à 11. En cas d'annulation d'un tableau, les joueurs concernés seront remboursés et pourront s'inscrire gratuitement s'ils le souhaitent dans un tableau non commencé.

Article 5 : Les poussins ne peuvent participer qu'aux tableaux A, B.

Article 6 : Le tournoi est régi par le règlement FFTT. Les tableaux se disputent par poules de 3 joueurs. Si le nombre d'inscrits ou de présents dans un tableau n'est pas multiple de 3, le juge arbitre mettra en place une ou deux poules de 4 joueurs. Les deux premiers de chaque poule (qu'elle soit composée de 3 ou 4 joueurs), sont qualifiés pour le tableau final qui se fait par élimination directe. Toutes les parties se disputent en 3 manches gagnantes.

Article 7 : L'arbitrage est effectué par un joueur de la poule.

Article 8 : La tenue sportive est de rigueur. (Pas de short ou de jupe ou de maillot ou tee short de couleur blanche)

Article 9 : Les balles plastiques blanches agréées 3* seront fournies par les joueurs. Les balles en celluloïd ne sont pas autorisées.

Article 10 : Le juge Arbitre sera Philippe LEONI ; il sera assisté des JA de l' US BRIEY TENNIS DE TABLE. Leurs décisions seront sans appel. En cas d'absence ou retard, prévenir le juge-arbitre directement par téléphone ou texto au 06 08 07 50 50, ou à l'organisateur du tournoi au 06 01 44 41 00.

Article 11 : Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident.

Article 12 : Les engagements avec frais d'inscription (chèque libellé au nom de US BRIEY TT) seront à faire parvenir le lundi 24 Février 2020 au plus tard à COLLOT Laurent 10 rue sur les justices 54150 Briey.

Les Inscription par mail sont à faire à cette adresse : usbrieytt@gmail.com
Une confirmation d'inscription sera envoyée en retour.

Article 13 : L'accès aux aires de jeu est strictement réservé aux compétiteurs et aux organisateurs.

Article 14 : Le coefficient du tournoi est de 0.5. Seules les rencontres entre licenciés FFTT traditionnels seront prises en compte pour l'établissement des classements.

Article 15 : La dotation du tournoi s'élève à plus de 1000 € en argent et de dotation en lots.

Article 16: Le tirage au sort aura lieu le samedi 28/02/2020 à 08h dans la salle de Briey

Article 17 : La participation au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.